

AGIR AU QUOTIDIEN CONTRE LES DECHETS PLASTIQUES DANS LES BARONNIES PROVENÇALES



01/01/2022 – 31/12/2022



**Parc Naturel Régional des
Baronnies Provençales**
575 Route de Nyons
26 510 Sahune



- Cazé Agathe
- acaze@baronnies-provencales.fr
- 04 58 17 37 52

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Le Général de Gaulle, dans un décret daté du 1^{er} mars 1967, a institué les Parcs naturels régionaux français. Ces derniers sont issus d'une compétence partagée entre les Régions qui en ont l'initiative et l'État qui les classe pour 15 ans par un décret signé du Premier ministre, sur proposition du ministre en charge de l'Environnement. Un Parc naturel régional est un territoire rural habité et accessible. Il est reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi pour sa fragilité. Un Parc naturel régional a pour vocation à protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social, culturel et paysagère respectueuse de l'environnement. Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la charte du Parc. Ce syndicat regroupe notamment les Régions et les Départements concernés et les communes ayant adopté la charte. Il travaille dans une large concertation avec les partenaires locaux et s'appuie sur les compétences de ses signataires.

Quelles sont ses missions ? (définies par le code de l'environnement)

- La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- l'aménagement du territoire, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement ;
- le développement économique et social, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; le Parc soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines ;
- l'accueil, l'éducation et l'information du public. Il favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes environnementaux ;
- l'expérimentation : le Parc contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.

Focus sur les particularités du Parc naturel régional des Baronnies provençales

51^e Parc français créé par décret en janvier 2015, le Parc naturel régional des Baronnies provençales se situe aux confins de deux grandes régions, pour les deux tiers en Auvergne-Rhône-Alpes, sur le département de la Drôme, et pour un tiers en Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur le département des Hautes-Alpes. Ce territoire montagnard excentré reste à l'écart des grandes voies de communication et des grands pôles urbains attractifs.

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales accueille chaque année un nombre conséquent de touristes. La crise sanitaire engendrée par la pandémie de Covid-19 a mis en évidence le “besoin de nature” et la volonté de “reconnexion à la nature”, exprimée par bon nombre de personnes. Les territoires ruraux au climat méditerranéen et présentant un riche patrimoine naturel et paysager vont semble-t-il connaître dans les prochaines années un attrait touristique grandissant. Cette fréquentation touristique peut être source d’impacts sur les milieux naturels et de conflits avec les locaux, ce qui, à terme, peut constituer une menace sur ce qui fait justement son attractivité : le sentiment d’être seul dans une nature encore préservée. Pour le moment, le Parc des Baronnies provençales ne connaît pas de situation de surfréquentation sur l’ensemble de son territoire, mais quelques points d’intérêt concentrent un nombre important de visiteurs, en particulier en période estivale, avec des impacts notables.

La charte du Parc naturel régional, un engagement pour le développement durable jusqu’en 2030

La Charte est le document de référence du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Elle présente le projet de développement durable pour le territoire qui a été construit à la suite de la réalisation du diagnostic territorial. Valable pour 15 ans, elle est le fruit d’une large concertation entre les acteurs locaux.

Plus simplement, la Charte c’est la liste des engagements et des objectifs retenus pour mettre en œuvre les projets du Parc naturel régional. En plus des objectifs à atteindre, elle précise les engagements des différents partenaires dans le territoire, les principes généraux d’actions ainsi que les moyens à disposition du Parc.

Si les Parcs ne disposent pas de pouvoir réglementaire direct, la Charte a valeur de contrat moral. Les décisions et projets des collectivités adhérentes et de l’État doivent être cohérentes avec la Charte du Parc.

La Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales approuvée en 2015, s’articule autour de 3 grandes ambitions :

- Valoriser les atouts naturels et humains des Baronnies provençales,
- Développer une économie basée sur l’identité locale,
- Concevoir un aménagement solidaire et durable.

La feuille de route “Changements climatiques, changements globaux” 2022-2024

Afin de déterminer des priorités dans ses actions, le Parc a travaillé avec ses partenaires et acteurs locaux sur une feuille de route pour les années 2022-2024. Orientée sur l’angle des changements climatiques et des changements globaux, plusieurs orientations ont été inscrites en priorité pour le secteur du Tourisme et des Activités de pleine nature :

- expérimenter des produits touristique slow tourisme / bas carbone,
- s’engager dans la question de la fréquentation touristique de certains sites naturels,
- s’engager plus fortement dans l’exploration et la valorisation des données liées à la fréquentation des espaces naturels,
- travailler la question des conflits d’usages et la pratique responsable des activités de pleine nature.

Le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional souhaite, dans le cadre de la feuille de route, renforcer son rôle en tant qu’acteur de l’innovation sur le territoire. La présente prestation doit y contribuer. Cela signifie de maîtriser l’ensemble de la “chaîne d’innovation” depuis la phase d’inspiration (incluant la mobilisation des parties prenantes) jusqu’au déploiement d’un modèle viable en cas de réussite (ce qui implique une maîtrise de l’évaluation) de l’expérimentation.

LE PROJET - Inciter aux choix vertueux en matière de déchets dans les Gorges de la Méouge

MOTS CLES : sciences comportementales – déchets plastiques – rivière

PARTENAIRES :

- Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB)
- Les communes de Barret-sur-Méouge et Val Buëch Méouge (05)
- L'office de tourisme Sisteron Buëch
- ONF
- SMIGIBA – Natura 2000.

Moyens humains :

0.2 ETP – chargée de mission écotourisme

Budget de l'opération :

Investissement : 16 850€
Fonctionnement : 28 727,07€
Animation du dispositif et mise à disposition de moyens techniques : 7 810.72€
TOTAL : 36 537.79€

Moyens techniques :

Matériaux pour la création des nudges, outils pour l'installation (perceuse, visseuse...), logiciels pour la création graphique, ordinateurs, mise à disposition de salle pour les réunions de concertation, véhicules...

Financements

(subventions, etc...) : Appel à projets
« Pour une nature zéro déchets plastique » 2021 – Région Sud
Provence Alpes Côte d'Azur : 80%



Localisation :

LES GORGES DE LA MEOUGE – COMMUNES DE VAL-BUËCH-MEOUGE, BARRET-SUR-MEOUGE ET SAINT-PIERRE AVEZ – DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES :

Les Gorges de la Méouge, classées en Natura 2000 au titre de la Directive Habitats, sont situées au sud-ouest du département des Hautes-Alpes et à l'est du Parc des Baronnies provençales. Les gorges s'étendent sur 700 hectares, répartis entre les communes de Barret-sur-Méouge, Châteauneuf-de-Chabre et Saint-Pierre-Avez. La majeure partie des terrains du site appartiennent à la Forêt Domaniale de la Méouge et sont classées en Réserve Biologique Dirigée, gérées par l'Office Nationale des Forêts.

Les Gorges de la Méouge hébergent des espèces et des milieux naturels remarquables, rares ou vulnérables à l'échelle de l'Europe. Citons notamment le poisson Barbeau méridional, le papillon Damier de la succise, la chauve-souris Petit Rhinolophe. La présence de ces espèces dans les Gorges de la Méouge témoigne de la qualité de ses milieux naturels.

La fréquentation y est forte et également de longue date. Le site est un secteur connu pour la baignade, dont les acteurs du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs, presse) font la promotion. La gestion de la fréquentation a pu faire l'objet d'opérations dans le cadre de contrats Natura 2000, ainsi que de maraude par le passé. A l'été 2020, le site de la Méouge a connu un afflux particulièrement intense de visiteurs (concentration maximale entre le 14 juillet et le 15 août). Bien que cette fréquentation puisse avoir été amplifiée par le contexte sanitaire particulier, la fréquentation touristique pose un certain nombre de conflits d'usages et de dégradations du site (problèmes de circulation sur la route départementale due au stationnement anarchique, difficulté d'accès au site par les véhicules de secours, bloqués par des voitures mal garées).

Afin de réguler cette fréquentation, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch qui est chargée de l'aménagement du site a expérimenté différentes mesures du 26 juillet au 15 août 2021. Parmi ces mesures, plusieurs navettes ont été mises en place accompagnées d'une interdiction de stationner puis, les poubelles ont été retirées sauf à l'endroit de la cascade (le site identifié comme étant le plus fréquenté). La question du déchet sur ce site touristique est problématique, en effet, chaque saison touristique, de nombreux déchets et notamment plastiques sont retrouvés sur les abords des gorges et dans la ripisylve. A la première pluie, les déchets se retrouvent immédiatement dans la rivière.



Légende : Présentation des dispositifs installés dans les Gorges de la Méouge, sur le site du Pont Roman et au parking de la navette estivale.

DESCRIPTION / LE CONTEXTE ET LE PROJET

Les Gorges de la Méouge subissent tous les étés les impacts de sa forte fréquentation touristique. Les conséquences sont multiples : perturbation et pressions sur le milieu, incivilités, abandon de déchets... qui nuisent à l'équilibre et la préservation de la biodiversité.

A ce titre, le Parc a saisi l'opportunité de l'appel à projets "Ensemble pour une nature Zéro déchet plastique" lancé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour aborder la question de la fréquentation touristique sous l'angle des déchets. En effet, chaque saison estivale, on peut constater une augmentation considérable du nombre de déchets sur les abords de la Méouge : bouteilles d'eau, déchets plastiques, cannettes, couches, protections hygiéniques... Des abandons non biodégradables qui affaiblissent cet espace naturel protégé et qui risquent, aux premières crues, de se retrouver dans la rivière.

La mission aura comme objectif global la diminution des déchets dans les gorges de la Méouge. Précisément, les outils présentés dans la prestation étaient les suivants :

- inciter les usagers à ne pas déposer de déchets sauvages ni à utiliser ce site naturel comme un wc sauvage,
- accompagner les usagers à jeter leurs déchets dans la bonne poubelle (tri sélectif),
- sensibiliser au caractère naturel et protégé du site et donc aux bons comportements à adopter,
- rendre habitants et visiteurs acteurs de la protection de la fragilité environnementale du site, tenir compte des différents usages du site.

La cible étudiée était la clientèle touristique et excursionniste. Les locaux n'ont pas été la cible principale, en revanche il a été nécessaire de construire la démarche avec les acteurs du territoire (communes, communauté de communes, office de tourisme, ONF, Syndicat de rivière, habitants, riverains, associations locales et environnementales...).

Le secteur précis pour cette prestation a été déterminé avec la communauté de communes Sisteronais-Buëch, il s'agira du secteur du Pont Roman. En effet, chargée de l'aménagement du site des Gorges de la Méouge, la communauté de communes travaille actuellement sur l'organisation globale du site (navettes, signalétique, sentiers, passerelle, toilettes, poubelles).

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'utilisation de dispositifs basés sur les sciences comportementales ayant vocation à inciter les visiteurs à adopter de bons comportements en milieu naturel est encore au stade de développement, et les exemples ne sont pas si nombreux. Déployer des "outils" qui s'appuient sur des leviers cognitifs et sociaux afin d'inciter une modification des comportements dans deux espaces naturels protégés identifiés, est une innovation. Aussi, la méthode utilisée dans cette action est un résultat en soi.

Afin de pouvoir mobiliser les compétences requises, le Parc a lancé une consultation qui a permis de retenir un groupement de deux bureaux d'étude externes : AUXILIA (agence spécialisée en matière de changement de comportement et Design et Territoires (agence de Renaud Pons, designer stratégique et de services)

Pour concevoir et mettre en place des dispositifs basés sur les sciences comportementales, le groupement de bureaux d'études a proposé une méthode qui s'appuie sur un diagnostic préalable, comprenant un état des lieux des usages, des comportements, des besoins et des profils des visiteurs. Afin d'accompagner les individus et les organisations jusqu'au changement et à accepter le changement, une conception collective par le design a été proposée. L'intégration de compétences en design est un moyen de viabiliser cette transmission, d'accompagner la conduite du changement. Cela s'est traduit par de nombreux échanges collectifs et individuels, l'organisation de plusieurs ateliers, des focus group... L'ensemble de ces rendez-vous est déjà un résultat, car on a pu constater une mobilisation des participants, et leur appropriation de la démarche.

Enfin, l'approche centrée utilisateur, agile et collaborative, a favorisé la gestion de projets innovants et leur succès auprès des usagers. Penser aux utilisateurs des lieux, à leurs usages et à leur ressenti, a permis de garantir l'adoption de la solution. Pour cela, il a fallu :

- Aller sur le terrain, s'immerger dans le quotidien des utilisateurs (posture d'écoute pour une meilleure compréhension des usages et des comportements)
- Cartographier le parcours utilisateur – afin de détecter les comportements déviants et les opportunités de les changer
- Impliquer l'ensemble des parties prenantes en s'appuyant sur la co-créativité et l'intelligence collective avec des ateliers de co-création, afin de fédérer les différentes parties et acquérir une compréhension juste et globale de la situation

Plusieurs lignes de conduite ont guidé la démarche, parmi lesquelles l'empathie, l'utilisation des visuels pour rendre les expériences tangibles et inspirer les parties prenantes, la collaboration de plusieurs expertises autour d'un objectif commun.

Ces méthodes de travail diffèrent grandement de ce qui peut habituellement être mis en place par les gestionnaires d'espaces naturels lorsqu'il s'agit d'une communication à destination des visiteurs. C'est une véritable inspiration pour reproduire ce genre de méthodes dans la conduite d'autres projets.

LES LEVIERS DE REUSSITE

Bien que les résultats des dispositifs conçus pour cette mission ne soient pas les seuls facteurs de changements de comportement identifiés en fin d'expérimentation, nous avons observé une complémentarité forte entre les dispositifs déployés sur site des Gorges de la Méouge et la présence des écoc guides qui ont permis une nette amélioration de la situation - Avec un respect constaté du site par les visiteurs, moins de déchets trouvés sur le site en fin d'été et la quasi-disparition des toilettes sauvages. Afin de pérenniser cette sensibilisation des visiteurs, le parcours usagers pourra être envisagé même avant qu'ils n'arrivent sur le site via des relais comme ceux de l'office de tourisme ou encore dans la navette menant au site. Il s'agira de bien s'adresser aux différents publics cibles, y compris les visiteurs étrangers.

LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

Plus précisément, il a été compliqué d'utiliser ces codes "urbains" que sont les nudges dans un environnement naturel et protégé. Nous n'avions pas d'exemples de projets similaires et c'est dans cette difficulté que nous avons créé un projet innovant. Forts de ce constat, nous avons fait volontairement le choix d'utiliser des messages empruntés au monde de la restauration rapide ("à emporter", "espace réservé") et utilisé des motifs colorés voire flashy. Mais par petites touches à des endroits bien précis. Enfin, le dispositif a été retiré à la fin de la saison estivale pour justement pallier cette problématique d'intervention dans le paysage.



ASSOCIER LES SCIENCES COMPORTEMENTALES DANS L'ENSEMBLE DU PARCOURS UTILISATEURS. NE PAS NEGLIGER LA COMMUNICATION D'HUMAINS A HUMAINS, VIA DES ECO GUIDES ET LA FORMATION DU PERSONNEL D'ACCUEIL. ASSOCIER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES AU PROCESSUS DE CREATION AFIN DE GARANTIR UNE ACCEPTATION DU PROJET.

Intérêt régional et caractère innovant

L'expérimentation des sciences comportementales en espace naturel est en lui-même une innovation en France et en Région Sud. C'est une méthode qui a fait ses preuves en milieu urbain, en 2022 les Baronnies provençales était l'un des premiers territoires à expérimenter l'utilisation des sciences comportementales en espace naturel protégé.

Les Indicateurs

Objectifs

La mission aura comme objectif global la diminution des déchets dans les gorges de la Méouge. Précisément, les outils présentés dans la prestation étaient les suivants :

- inciter les usagers à ne pas déposer de déchets sauvages ni à utiliser ce site naturel comme un wc sauvage,
- accompagner les usagers à jeter leurs déchets dans la bonne poubelle (tri sélectif),
- sensibiliser au caractère naturel et protégé du site et donc aux bons comportements à adopter,
- rendre habitants et visiteurs acteurs de la protection de la fragilité environnementale du site, tenir compte des différents usages du site.

Résultats

La présente action entendait répondre à un enjeu de prise en compte de la sensibilité des milieux naturels et des impacts potentiels de la fréquentation touristique sur ces derniers. L'évaluation réalisée auprès des visiteurs montre que le projet a permis d'y répondre, mais seulement en partie. En effet, la communication reste un canal d'humains à humains, et il est parfois complexe de faire passer des notions de "message donné par la nature". Les sciences comportementales se déploient à l'intérieur de ce champ, et restent des outils qui permettent efficacement de faire passer des messages de respect de l'humain envers l'humain, mais plus indirectement des messages de l'humain envers les milieux naturels. Une réponse efficace a donc été apportée à l'enjeu relatif aux conflits d'usage ; c'est un peu plus nuancé concernant l'enjeu relatif à la conservation de la quiétude du site et la gestion des déchets.

L'enjeu de respect des sites naturels et d'une communication discrète a quant à lui été parfaitement respecté, puisque les prototypes offraient l'avantage d'être non pérennes et d'avoir été retirés des sites, sans laisser de trace.

Retrouvez le retour d'expérience du Parc des Baronnies provençales lors d'un atelier aux Rencontres Biodiversités et Territoires (OFB) : [Tourisme et biodiversité : comment agir dans des espaces très fréquentés ? \(Vidéo Youtube\)](#)

Innovation

(RÉ) CONCILIER LES USAGES

Pour protéger la nature au sein des espaces naturels, les comportements humains sont évidemment déterminants. Que ce soit sur un lieu de baignade, une pelouse de crête, ou un sentier en forêt, c'est la vision et la manière dont un visiteur appréhende les espaces naturels, et donc ses actes, qui influent sur son ou ses impact(s).

Principe des « nudges »

C'est « un concept des sciences du comportement, de la théorie politique et d'économie issu des pratiques de design industriel qui fait valoir que des suggestions indirectes peuvent, sans forcer, influencer les motivations et inciter à la prise de décision des groupes et des individus, de manière au moins aussi efficace que l'instruction directe, la législation ou l'exécution. » (Wikipédia)

Pour favoriser un comportement (et en faire abandonner un) en douceur, il est nécessaire de procéder en plusieurs étapes. Il y a tout un cheminement, entre la prise de conscience par l'usager qu'il souhaite changer, mais sans savoir comment, jusqu'à l'adoption et au maintien du nouveau comportement dans ses pratiques courantes. Cela nécessite à chaque fois une prise de décision. Il faut aller jusqu'à la bascule de l'intention à l'action, tout en préservant la liberté du choix. De cette façon, le bon comportement, déjà adopté par d'autres, devient la norme et participe à reconditionner l'imaginaire du site naturel.

Face à l'augmentation de la demande pour le « tourisme de nature » partout en Europe, il devient nécessaire d'inciter à des comportements respectueux dans les espaces naturels, « d'éduquer » un minimum un public parfois novice. Le Parc expérimente actuellement la mise en place de « nudges » sur certains sites.

Le plateau de Saint-Laurent et le rocher du Caire, à cheval entre Saint-May et Rémuzat, hébergent une biodiversité remarquable. De nombreux oiseaux y vivent et s'y reproduisent : le vautour fauve bien sûr, mais aussi le pipit rousseline, le bruant ortolan, l'alouette lulu,... Un milieu et des espèces fragiles, qui ont justifié le classement en Natura 2000 de cette zone en XXX (et dont le Parc assure la gestion).

Ces dernières années, le site fait face à de nouvelles pressions. Devenu un site majeur en France pour l'observation des vautours, il accueille désormais près de trente mille visiteurs par an. Ce flux de visiteurs peut perturber les équilibres naturels en dégradant les écosystèmes : piétinement de certaines zones (alors que certains oiseaux y nichent par exemple), abandon de déchets, dérangement de la faune, voire risque accru d'incendie...

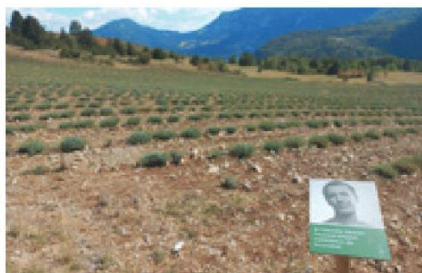
Garder ces milieux naturels ouverts à tous tout en limitant au maximum les impacts des visiteurs sur l'environnement

représente un défi important. Différentes actions sont menées depuis des années : messages de prévention sur des panneaux, diffusion de plaquettes, etc.

Mais il semble que peu de visiteurs prennent le temps de les lire, et le registre utilisé est contraignant (interdictions et rappels de la réglementation, conseils et injonctions variées)

Ce type d'affichage est certes important, mais il est souvent perçu, à raison, comme moralisateur et « désagréable », et n'est donc pas toujours « efficace ».

Aussi, le Parc a fait le choix d'expérimenter une communication s'appuyant sur les sciences comportementales : les nudges (« coups de coude » ou « coup de pouce »). Plusieurs groupes de tra-



vail (réunissant collectivités, habitants, prestataires, agriculteurs, naturalistes, Offices de Tourisme...) pour réfléchir ensemble aux comportements problématiques les plus fréquents, aux publics prioritaires et aux leviers susceptibles de permettre l'adoption et l'appropriation de comportements « vertueux ».

Cette expérimentation s'est traduite par la pose de petits panneaux (appelés nudges) déployés sur le plateau au début de la saison estivale 2022 :

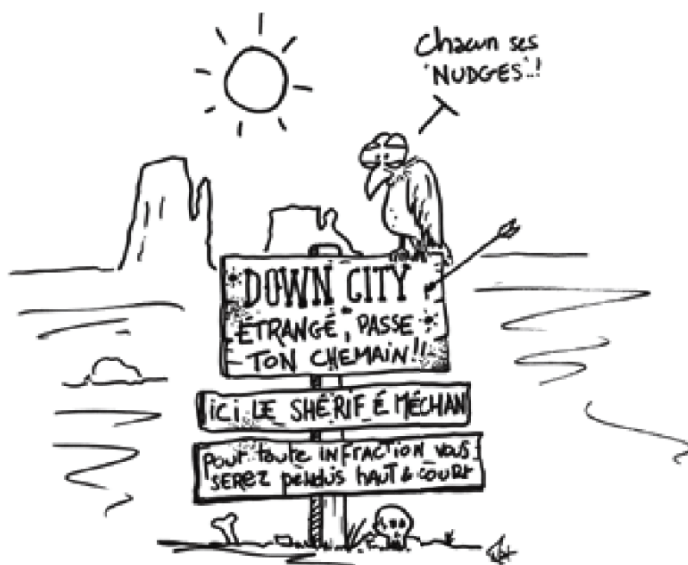
- ◆ un totem d'entrée symbolisant un portail a été installé. Il comporte le message « Bienvenue chez les habitants du Plateau de Saint-Laurent. Vous êtes nos invités ». En marquant le passage d'un seuil, les visiteurs assimilent qu'ils entrent chez l'habitant (non-humain et humain), et qu'ils sont invités. Ils doivent donc un certain respect aux milieux naturels.
- ◆ Certaines parcelles agricoles (champs et prairies) sont personnifiées : on associe un nom (celui de l'agriculteur) à l'espace. En créant un attachement et mettant l'humain en avant, pari est fait que cela engagera le visiteur à avoir un comportement respectueux des lieux et des personnes.
- ◆ Enfin, un fléchage depuis l'arrivée en voiture jusqu'au lieu d'observation des vautours a été créé afin de tenter de canaliser la fréquentation et de limiter la circulation des visiteurs sur les sentiers secondaires.

Les retours d'expérience de ce premier été permettront d'évaluer l'efficacité des nudges sur les comportements et la manière dont ces messages sont perçus et/ou appropriés par le public. Si ces retombées s'avéraient positives, le Parc pourrait par la suite renouveler l'expérience sur d'autres secteurs « à enjeux ».

Au travers de l'exemple de l'expérimentation menée sur le plateau de Saint-Laurent, le Parc cherche à tester des solutions nouvelles pour s'adapter aux publics et enjeux locaux tout en développant une communication plus engageante.

Faire en sorte que les comportements respectueux (envers les gens et l'environnement) deviennent la norme permettrait de limiter les

nuisances constatées parfois et garantirait un maintien de cet équilibre fragile entre fréquentation et préservation. Cette ligne de crête sur laquelle le Parc et ses partenaires sont engagés est certes étroite, mais c'est une des seules qui semble permettre de partager durablement nos belles montagnes et leurs sentiers avec un nombre croissant de visiteurs.



Initiatives

ÉTÉ 2022 : 7 ÉCOGUIDES EN ACTION!

Suite au succès du dispositif « écoguide » mis en place par le Parc naturel régional des Baronnies provençales en 2021, l'équipe s'est agrandie pour la saison estivale 2022 : ce sont cinq écoguides – dont une coordinatrice – épaulés par deux services civiques qui arpentent certains sites sensibles du parc. En plus du Toulourenc et de l'Eygues et de ses affluents, les équipes ont été amenées à travailler sur la Méouge où les enjeux sont multiples.

Leurs missions ? Sensibiliser et informer pour une meilleure cohabitation avec les espaces naturels.

Voici la liste des principaux « soucis » rencontrés le long des cours d'eau des Baronnies :

- ◆ **Les barrages de galets.** Ils présentent de nombreux impacts sur la biodiversité : l'eau devient plus chaude, perd en oxygène et s'évapore plus rapidement, rendant la survie de nombreuses espèces aquatiques difficiles. Pour s'amuser tout en soulageant la rivière, pourquoi ne pas trouver un barrage existant pour le casser ?

- ◆ **Les randonnées aquatiques.** Si ce type d'activité venait à croître, l'inconvénient majeur est la sensibilité des « petites bêtes de l'eau » : macro-invertébrés et insectes vivant sous les petites pierres et dans les eaux calmes peuvent rapidement voir leur durée de vie raccourcie si elles sont fréquemment dérangées. Pour éviter cela, il suffit de marcher sur les berges émergées ou dans les zones de courants, moins sensibles au piétinement.

- ◆ **La crème solaire.** Pour limiter l'impact des substances nocives contenues dans ces produits, l'idéal reste de l'appliquer après s'être baigné. Inutile en effet de l'appliquer avant au risque d'intoxiquer la faune aquatique, nullement sujette aux coups de soleil !

- ◆ **Le risque d'incendie.** Aussi séduisante soit l'idée d'un barbecue en bord de rivière, la Drôme, comme plusieurs autres départements, est en crise sécheresse jusqu'au 31 octobre 2022 et il serait dommage de voir partir en fumée la forêt avoisinante.